



Remboursement suite à fin de contrat

Par **laurent**, le **13/08/2008** à **14:21**

Bonjour, rnj'avais contracté un contrat de location de véhicule (longue durée) + maintenance, avec prélèvement tous les mois (le 05 du mois) par l'organisme de crédit CREDIPAR. Depuis le 31/07/2008, j'ai mis fin à ce contrat en rachetant le véhicule; or le prélèvement à quand même été réalisé le 05/08/2008. Ce prélèvement me sera remboursé le 05/09/2008 seulement. Or pour racheter ce véhicule j'ai contracté un prêt auprès de ma banque avec un premier prélèvement au mois d'août.rnrnDans quelle mesure je peux exiger d'être remboursé plus tôt? Si non, puis-je demander que la somme me soit reversée avec les intérêts? - Y-a t-il une action en justice possible? Si oui, comment? et quoi?